

Parti suisse du Travail PST-POP

Déclaration de solidarité avec Rolf Zbinden

Le 19e congrès du Parti suisse du travail a décidé à l'unanimité de déclarer sa solidarité avec le conseiller communal bernois (législatif, élu du PST) Rolf Zbinden.

Rolf Zbinden a été jugé coupable de contrainte et d'émeute devant le tribunal de Bern-Laupen le 28 octobre 2008, pour avoir fait usage du droit de manifestation lors de la «Marche sur Berne» de l'UDC l'automne dernier.

Le Parti du Travail PST-POP est choqué par ce jugement scandaleux, qui a fait de Rolf Zbinden un exemple et criminalisé l'opposition démocratique contre le projet fascistoïde de l'UDC. Le message du jugement est très clair: les professeurs n'ont plus le droit à la libre expression. Par cet exemple, la justice politique ne souhaite qu'une chose: éloigner les citoyens de toute forme de résistance. Elle n'y parviendra pas !

En outre, Rolf Zbinden a été condamné pour « menaces et violence contre la police » par ce même tribunal et le même jour, en première instance. Rolf Zbinden aurait menacé et frappé un policier lors d'une manifestation de solidarité contre l'expulsion d'une maison de jeunesse à Copenhague en mars 2007, devant l'ambassade danoise à Berne. Ces faits sont totalement démentis par l'intéressé ainsi que par deux témoins.

Bien que le juge ait insisté sur la crédibilité des témoignages des personnes présentes lors des faits, les déclarations pourtant contradictoires de deux policiers l'ont emporté et Rolf Zbinden a été condamné à 10 jours-amendes. Son avocat a fait appel contre ce jugement le même jour.

Le licenciement de Rolf Zbinden de son poste à l'école professionnelle artisanale et industrielle de Berne (Gewerblich-Industrielle Berufsschule Bern, GIBB), basé sur ce jugement, est inacceptable pour le PST-POP.

Le congrès du PST-POP exige par conséquent le retrait du licenciement prononcé contre Rolf Zbinden, qui intervient après 25 ans d'enseignement dans cet établissement.

Zurich, le 2 novembre 2008

Pour toute question complémentaire:
Willi Egloff, 079 359 31 10